



Évaluation du Programme de la FAO au Tchad

SOMMAIRE

- Pourquoi une évaluation du programme pays au Tchad?
- Que couvre l'évaluation?
- Quel processus d'évaluation?

Pourquoi une évaluation du programme pays au Tchad?

Cette évaluation fait partie d'une série d'évaluations de programmes de pays (EPP) conduites par le Bureau de l'évaluation (OED) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La finalité principale de cette évaluation est de tirer des leçons de la mise en oeuvre du Programme pays 2017-2021 et de faire des recommandations au Bureau pays pour le développement du nouveau cycle du Cadre de Programmation Pays (CPP).

Le CPP guide la collaboration de la FAO avec le Tchad au travers de domaines prioritaires conjointement identifiés. Le CPP actuel couvre la période 2017-2021 et s'articule autour des domaines prioritaires suivants: i) développement des chaînes de valeur dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage, la forêt, la pêche et l'aquaculture, pour le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; ii) formulation et mise en oeuvre des politiques et stratégies sectorielles en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition; iii) valorisation et gestion durable des ressources naturelles pour le renforcement de la résilience.

Que couvre l'évaluation?

L'évaluation couvre la totalité du travail de la FAO au Tchad pendant la période 2017-2021. Elle a pour objectif d'évaluer:

- a. la pertinence du programme pays de la FAO;
- b. le positionnement stratégique de l'Organisation par rapport aux autres acteurs du développement et de l'humanitaire;
- c. la contribution de la FAO aux trois domaines prioritaires du CPP;
- d. les approches et capacités de la FAO au Tchad pour répondre aux défis posés par les situations de crise récurrentes.

L'évaluation a aussi pour but d'identifier les bonnes pratiques, les causes des succès et des échecs ainsi que les domaines potentiels de travail pour le prochain CPP.

CALENDRIER PROVISOIRE DE L'ÉVALUATION

Juin 2021 - Mars 2022

Phase préparatoire

Juin - Octobre 2021

- Finalisation des termes de référence
- Identification et recrutement des consultants
- Préparation du rapport de démarrage incluant les outils d'évaluation

Phase principale

Novembre - Janvier 2022

- Réunions avec les parties prenantes et partenaires (Gouvernement, Bailleurs de fonds, agences des NU, CSO ...)
- Missions de terrain (si la situation sanitaire le permet)
- Analyse des données collectées
- Présentation résultats préliminaires

Phase de rédaction et diffusion du rapport

Février - Mars 2022

- Première version du rapport d'évaluation pour circulation
- Deuxième version du rapport d'évaluation pour circulation au Groupe consultatif
- Version finale du rapport d'évaluation incluant les commentaires du Groupe consultatif
- Réponse de la Direction
- Rapport de suivi

Quel processus d'évaluation?

L'évaluation se déroulera de Novembre à Mars 2022. L'équipe d'évaluation conduira une analyse des parties prenantes en collaboration avec les collègues du Bureau pays pour identifier les partenaires à impliquer dans l'évaluation au niveau des institutions nationales, des autres agences des Nations Unies, de la société civile, des partenaires opérationnels etc. Des entretiens individuels avec les différentes parties prenantes auront lieu pour couvrir les différentes questions de l'évaluation. Des visites de terrain seront organisées dans la mesure du possible afin de rencontrer les communautés bénéficiaires des interventions de la FAO et les autorités locales décentralisées.

L'évaluation veillera à promouvoir et assurer la participation des partenaires nationaux, en particulier du Gouvernement, afin de garantir l'appropriation du processus et des résultats de l'évaluation par les institutions nationales pertinentes et d'en promouvoir l'utilisation par les différents acteurs impliqués.

Les conclusions préliminaires de l'évaluation seront partagées avec la FAO, le Gouvernement, le bailleur de fonds et les autres partenaires pour commentaire et information.

Une fois le rapport finalisé, la Représentation de la FAO au Tchad sera chargée de préparer la « réponse de la direction » aux recommandations de l'évaluation, stipulant quels seront les changements apportés au programme suite à l'évaluation.

OED assurera enfin une large diffusion du rapport, avec le soutien du représentant de la FAO au Tchad et des autres parties prenantes.

Le contexte covid-19:

La réalisation de cette évaluation sera affectée par la pandémie de covid-19. La collecte d'information se fera le plus possible à travers des réunions on-line ou par téléphone. Les réunions individuelles et en groupe seront tenues en respectant les protocoles nationaux et ceux de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) concernant la covid-19.

CONTACTS

abdoulaye.sy@fao.org

Les rapports et réponses de la direction de toutes les évaluations de la FAO sont des documents publics, disponibles en ligne sur:

<http://www.fao.org/evaluation/fr>



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO.